

Mon conjoint Ma conjointe est décédé(e)

Je suis allocataire avec au moins un enfant à charge
de moins de 21 ans ou un enfant à naître

Je ne suis pas allocataire mes enfants sont en résidence alter-
née ou je n'ai pas la garde habituelle de mes enfants



Mise à jour : février 2023

Mes questions

Qui peut me renseigner ?

Quels sont mes nouveaux
droits ?

Quel soutien obtenir face à ce
bouleversement ?

Je n'ai personne à qui confier
ma détresse et ma douleur.
Qui peut m'écouter ?

Comment parler de ce décès
à mes enfants ?

Quelles sont les structures ou
services auprès de chez moi
où je peux m'adresser ?-



Le conseiller Caf

étudie vos nouveaux droits aux prestations

- les droits sont calculés en fonction des ressources du foyer, de la situation familiale et sont susceptibles d'être modifiés à chaque changement de situation.



Le travailleur social

propose un accompagnement pour :

- permettre de vous exprimer face à cette situation difficile
- faciliter l'accès aux droits
- vous aider dans les démarches à réaliser
- informer sur les aides possibles (frais d'obsèques, aide à domicile...) et sur les dispositifs de soutien à la parentalité
- orienter vers des partenaires ou des spécialistes



Aide financière mobilisable

Une aide forfaitaire plafonnée à 1 200€ est inscrite au règlement intérieur d'action sociale pour aider au financement des frais d'obsèques. La décision est prise sur évaluation du travailleur social qui accompagne la famille.



Les services

- l'aide et l'accompagnement à domicile peuvent être proposés aux familles lors d'événements pouvant bouleverser l'équilibre familial (voir coordonnées au dos).

Les associations partenaires

à votre disposition (voir coordonnées au dos).

Je me simplifie la Caf

Le site internet **caf.fr**



Je contacte **un conseiller Caf**

3230

Service gratuit
+ prix appel

lundi au vendredi 9 h / 16 h 30



Je prends rendez-vous avec
un travailleur social

02 41 22 38 38

(prix d'un appel local)

le lundi après-midi de 13h à 16h30

du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30

Je consulte

mes droits, mes paiements.

Je fais mes demandes sur caf.fr

aide au logement, prime d'activité...

Je déclare mes changements de situation

familiale, professionnelle, déclaration trimestrielle...

Je prends Rdv

Je me renseigne sur «Ma Caf»

sur la page d'accueil du caf.fr je saisis mon code postal et consulte les services de ma Caf.

Les associations partenaires

Association Les Récollets

La Tremblaye (secteur Doué la Fontaine, Saumurois)

OBJECTIF

Accueillir et soutenir les familles confrontées à un deuil (enfants, parents, grand-parents)

COMMENT café deuil (Saumur ou Doué la Fontaine)

PAR QUI

Une psychologue et une assistante sociale compétentes en soins palliatifs

CONDITIONS

Gratuité, entrée libre sans engagement

CONTACT

02 41 83 46 49 accueil.sp@recollets.idhl.fr

Asso. conventionnées d'aide à domicile

OBJECTIF

Proposer un soutien temporaire aux familles confrontées à des difficultés ponctuelles ou événements qui désorganisent la vie de la famille ou la vie de l'enfant

COMMENT

Intervention à domicile d'une personne qualifiée

CONDITIONS

Participation financière suivant les ressources de la famille

AAFP-ADMR

SECTEUR NORD - LION D'ANGERS : 02 52 21 07 29

SECTEUR MAUGES - BEAUPREAU-EN-MAUGES : 02 52 21 02 64

SECTEUR CHOLETAIS - CHOLET : 02 41 65 69 69

SECTEUR EST- BAUGÉ-EN-ANJOU : 02 52 21 08 20

SECTEUR CENTRE - ANGERS : 02 41 96 93 93

Viexidom Services

ANTENNE ANGEVINE : 02 41 87 53 68

10 rue du Grand Launay à Angers - contact@viexidom.fr

ANTENNE SAUMUROIS-BAUGEOIS : 02 41 87 53 68

5 rue Comte Lair à Saumur - contact@viexidom.fr

Association veufs et veuves de Maine-et-Loire (dép 49)

OBJECTIF

Soutenir, informer, créer du lien d'amitié

COMMENT

Organisation de temps conviviaux : sorties, soirées, pique-niques

PAR QUI

Des bénévoles

CONDITIONS

Adhésion 10 € + participation aux animations

CONTACT 02 41 55 19 17

Sasad (Service d'aide spécialisée à domicile dép 49)

OBJECTIF

Accompagner les enfants dont un parent est décédé

COMMENT

■ entretiens individuels et en famille, groupe de parole

PAR QUI

Des professionnels du Sasad

CONDITIONS

Gratuité

CONTACT 02 41 73 07 61

Revivre (secteur angevin)

OBJECTIF

Ecouter et accompagner les familles endeuillées

COMMENT

Accompagnement individuel et collectif

■ accueil téléphonique assuré par la coordinatrice et des bénévoles

■ rencontre individuelle

■ café deuil (groupe de parole ouvert)

PAR QUI

Des bénévoles formés et supervisés par une psychologue et une coordinatrice professionnelle

CONDITIONS

Adhésion 5€ par an

CONTACT

02 41 39 84 51 revivre@soins-santé49.fr www.soins-sante49.fr

Au Coeur des Flots (dép 49)

OBJECTIF

Aider et soutenir les familles endeuillées par le suicide d'un proche

COMMENT

■ accueil et écoute (parents, fratrie)

■ groupe de parole parents / fratrie

■ interventions de prévention, conférences

PAR QUI

Des bénévoles et des professionnels formés

CONDITIONS

Gratuité ou adhésion de soutien possible

CONTACT

02 41 45 44 77 ou 07 83 35 69 59 aucoeurdesflots@orange.fr

Espace d'écoute Dialogue et Solidarité Angers (en partenariat avec le Cidff)

OBJECTIF

Ecouter, soutenir et accompagner les personnes endeuillées par la perte d'un(e) conjoint(e)

COMMENT

■ écoute, entretiens individuels, téléphoniques groupe de parole

PAR QUI

Des professionnels de l'écoute

CONDITIONS

Gratuité

CONTACT

numéro d'appel national gratuit : 0 800 49 46 27

www.dialogueetsolidarite.asso.fr

Favec (Association conjoint survivant et parents d'orphelins) (dép 49)

OBJECTIF

Accueillir, écouter, informer les veufs et veuves

COMMENT

■ accueil individuel personnalisé

■ réunion d'informations ou thématiques, groupe de parole

PAR QUI

Des bénévoles et une psychologue pour les groupes de parole

CONDITIONS

Gratuité, adhésion possible

CONTACT

02 41 87 57 57 - favec49@free.fr - www.favec.org 0 800 005 025